CONDITIONS :

DIX PIASTRES PAR AN—payables six mois d'avance.

Aucun abonnement ne sera arrêté, à moins que les arrérages ne soient payés, et à moins que celui qui voudra suspendre son abonnement, n'en ait fait connaître son intention par écrit au BUREAU DE L'ABEILLE, huit jours avant l'expiration du semestre courant.

Les avis se publient en ANGLAIS ET EN FRANCAIS, à raison d'une piastre par carré de chaque langue pour la première insertion, et 50 cents pour les insertions subséquentes. Le carré est de DIX LIGNES, ou moins.

Les avis dont le nombre d'insertions ne sera pas limité, seront publiés jusqu'à ce qu'on les arrête, aux frais de ceux qui les auront envoyés.

On prend des abonnemens à l'année, p ur publier les avis, à des prix raisonnables.

Aucun abonnement pour la campagne ne sera reçu à moins qu'on n'indique quelqu'un en ville chargé de payer régulièrement. Les lettres adressées à l'Editeur doivent être affranchies ; dans le cas contraire, elles resteront à la poste.

MAGASINS A LOUER.

Le MAGASIN et l'arrière magasin de la maison No. 85, rue Toulouse. Pour les termes, s'adresser à CARRIERE & BORDUZAT,
27 nov rue St. Louis, No. 11

A LOUER.

Une MAISON de 7 appartements, un office, un établissement dans la cour pouvant loger quinze esclaves, une écurie &c., située rues Mandeville et Amour. CHARLES HATREL,
23 nov rue de Chartres, No. 123

A LOUER.

La maison située encoignure des rues Prytanée et Erato, la rue Prytanée faisant suite à la rue du Camp ; résidence jolie et commode. Pour les conditions, s'adresser à LOUIS A. LEMOYNE,
21 nov—15,3ps rue Julie, No. 81.

A LOUER.

La maison appartenant à Mme. Veuve Duvergé, située de l'autre bord du fleuve, vis-à-vis cette ville, avec ses dépendances, cour, jardin, cabannes à nègres, &c. On louera pour une année, ou pour plusieurs. Pour plus amples informations, s'adresser rue Royale, No. 215. 21 nov—10

LEGION DE LA LOUISIANE,

NOUVELLE-ORLEANS, 22 NOVEMBRE 1833.

LA Légion de la Louisiane prendra les armes dimanche 22 décembre, à 9 heures précises du matin, et se réunira sur la place d'armes, pour être passée en revue par le commandant en chef, et célébrer l'anniversaire de la mémorable bataille du 23 décembre 1814, jour auquel se rattachent de si glorieux souvenirs pour la Louisiane.

Les sous-officiers et soldats devront se munir chacun de vingt cartouches à poudre. Une inspection rigide sera faite des fusils et des gibernes par les officiers des compagnies.

L'artillerie se pourvoira de trente gargousses par chaque pièce de canon.

Les officiers commandant les compagnies devront fournir sur les lieux un état exact de la force et de l'armement de leurs compagnies.

Les officiers commandant les compagnies devront envoyer des escouades de corvée pour fermer la grille et en garder les portes une demi heure avant l'heure fixée pour la revue.

Les officiers de la Légion sont invités à se réunir dans la maison de ville, dimanche 8 décembre, à 10 heures du matin.

Par ordre du brigadier géneral J. B. Plauché,
27 nov D. AUGUSTIN, aide-de-camp

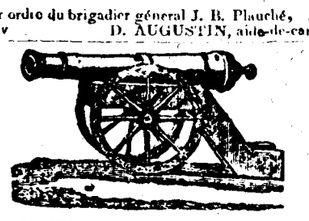

BATAILLON D'ARTILLERIE.

FETE DE SAINTE-BARBE:—Le bataillon prendra les armes, dimanche 8 décembre, à 8 heures précises du matin—équipement complet, bouquet au fusil.

Veste et pantalon bleus.

Il y aura une quête à l'Eglise, en faveur de l'Hospice des Orphelins. Par ordre du major.
28 nov A. SCRIBER, adj. major

CHASSEURS A CHEVAL D'ORLEANS.

Vous monterez à cheval Dimanche prochain 8 du courant, et vous viendrez former l'escadron au lieu ordinaire du rassemblement, à 9 heures précises du matin.

Par ordre du commandant.

H. C. CAMMACK,
Adjudant-Major.

6 décembre

CHASSEURS A PIEDS D'ORLEANS.

Vous êtes prévenus que la compagnie se réunira ce soir au *Café Paradol*, rue d'Orleans, encoignure Bourbon, à 7 heures précises du soir, pour la nomination d'un capitaine et d'un lieutenant. *Votre présence est requise.*

Par ordre de l'officier commandant.

6 décembre

VOLTIGEURS—ATTENTION.

La compagnie prendra les armes dimanche, 22 décembre, à 8½ heures du matin, et se réunira au lieu ordinaire du rendez-vous, en uniforme complet, pantalon bleu et veste bleue et ponpon, pour y être passée en revue par le commandant en chef de la légion, et célébrer l'anniversaire de la bataille du 23 décembre 1814. Chaque soldat devra se munir de 20 cartouches à poudre.

Par ordre du capitaine,
5 déc LACOSTE, sergent-major

ALMANACHS POUR 1834.

ANNUAIRE DE POCHE, pour les dames, de 1834, contenant un almanach, des pages en blanc pour notes et une collection de morceaux en prose et en vers—édité par Edwin Williams.

Annuaire de poche pour les hommes, de 1834, contenant un almanach, les noms des officiers des Etats-Unis, des membres du congrès, des ministres et consuls étrangers, et autres informations utiles. Aussi, des pages en blanc, &c.—rédigé par Edwin Williams.

Almanach Nautique et Ephémères astronomiques, pour l'année 1834.

Almanach de la Louisiane, de 1834, adapté au méridien de Nouvelle-Orléans, et pouvant servir également pour les rives de la Louisiane, du Mississipi, de l'Alabama, de la Georgie et des Florides, avec des calculs astronomiques.

Le tout dernièrement reçu et à vendre par
WM. M'KEAN,
3 déc encoignure Camp et Communes

ETAT DU TENNESSEE,
COMTE DE MADISON.

COUR DE CIRCUIT.—*Pour le terme de juillet 1833.*

John T. Turner & Elihu Woodruff, plaintifs contre *Levi F. West*, défendeur. } Saisie *in assumpsit.*

CE jour les plaintifs susnommés se sont présentés par fondé de pouvoir et le défendeur quoique solennellement appelé n'a pas paru, mais a fait défaut et n'a pas donné sécurité pour la demande, ni offert main levée de l'hypothèque, ni plaidé. La cour est donc d'avis que les plaintifs doivent recevoir du défendeur, les dommages et pertes qu'ils ont supporté par la non exécution de l'*assumpsit* dans la déclaration mentionnée, mais ces dommages étant inconnus, il est ordonné que le shérif fera venir un juri pour s'en juérir des dits dommages. Et il est ordonné que toutes procédures soient suspendues pendant six mois à l'expiration de quel temps il est de plus ordonné que le dit défendant apparaîtra en personne, pour donner caution pour la demande et offrir main levée de l'hypothèque sur la propriété et plaider sur la demande. Autrement il sera pris un jugement final; et il est de plus ordonné qu'un copie de cet ordre sera publiée quatre semaines consécutives dans l'*Abeille de la Nouvelle-Orléans*, journal publié à la Nouvelle-Orléans.

Pour copie conforme,
15 nov—34 H. W. McCORRY, greffier.

DENTS NATURELLES.—Le soussigné ayant un grand assortiment de dents naturelles, de choix et purifiées, offre d'en pouer à ceux auxquels il en manque, qui feront les mêmes fonctions que les naturelles.

Dr. PLOUGH,
28 nov Dentiste, rue de Chartres, No 7

AVIS.—Attendu que John B. Backham s'est adressé à moi pour faire annuler un cautionnement de trois mille piastres, souscrit par lui, le 16e. jour de mars 1833, comme shérif de la paroisse St. Tammany, conjointement avec James Baham et David B. Morgan ses cautions.

La présente, pour but de prévenir toutes personnes intéressées, d'avoir à déduire par écrit, au bureau du Secrétaire d'Etat, dans les quatre vingt-dix jours qui suivront la première publication, s'ils en ont, à ce que le dit cautionnement ne soit radié et annulé.

Donné sous ma signature et le sceau de l'Etat, dans la ville de la Nelle.-Orléans, le 18e. jour de novembre mille-huit-cent-trente-trois, et la cinquante huitième année de l'indépendance américaine.

Par le gouverneur A. B. ROMAN.
GEORGE EUSTIS, Secrétaire-d'Etat. 19 nov—30

HUILE D'OLIVE—300 paniers huile d'olive, et à vendre par JULES LE BLANC,
nov rue Royale, No. 103

VENTES PAR LE REGISTER.

PAROISSE D'ORLEANS.—Cour des Preuves—Vente par le Régister des Testaments—Mardi, 10 Décembre 1833, à midi, j'exposerai en vente à la Bourse, pour compte de la succession de feue dame Jeanne Dessalles, décédée, épouse de Pierre Dulcide Barran, les esclaves et biens-fond ci-après décrits, savoir:

ESCLAVES.

1°. Adéline, négresse créole, agée d'environ 40 ans, blanchisseuse, cuisinière et repasseuse, malade. 2°. Eliza, négresse créole âgée de 25 ans, blanchisseuse, repasseuse et cuisinière, adonnée au vol. 3°. Suzanne, négresse créole âgée de 22 ans, cuisiniere, blanchisseuse et repasseuse. 4°. Geneviève négresse créole âgée de 46 ans, marchande. 5°. Joseph griffe créole âgé de 29 ans environ, charretier et manœuvre de maçon, adonné à la boisson.

BIENS FONDS.

1°. Une Terre ou Habitation, sise en cette paroisse d'Orléans, rive droite du fleuve a environ 4 lieues au-dessous de cette ville, ayant 4 arpents, 5 toises et 2 pieds de face au fleuve, sur 40 arpents de profondeur, fermant du 4 dégrés 25 minutes, borné par en haut par l'habitation de M. Duvergé et Celeste Villeré et par en bas par celle de Jacques Villeré & fils, le tout conformément au plan dressé par Louis Bringter, arpenteur général, et annexé à un acte de vente en date du 8 décembre 1829 au rapport de T. Seghers, not. public.

2°. Un lot de terre situé au chemin du Bayou, au faubourg St-Jean, à quelque distance de la ville, distant de cette ville, d'une demie lieue environ, formant Pilet désigné sous le numéro 9, sur le plan du dit faubourg, dressé le premier juin 1820, par Lafon, et déposé pour recours, en l'étude de feu Pierre Pédesclaux, ayant le dit lot de terre deux cent soixante dix pieds de face à la rue St-Jean, trois cent trente quatre pieds à la septième rue, deux cent soixante pieds à la rue des Chênes-Verts et trois cent soixante pieds à la Grande-Rue, ensemble une maison en bois à étage couvert en bardeaux, cuisine en bois, et autres dépendances, le tout ayant besoin de répartion.

Conditions de la Vente: Les esclaves, payables un quart comptant, et les autres quarts à 6, 12 et 18 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction, portant hypothèque spéciale sur les esclaves jusqu'à parfait paiement; et les biens fonds, payables un dixième comptant, et le reste à 1, 2 et 3 ans de crédit, à dater du jour de la vente, en billets endossés à satisfaction et portant hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement. Par orde de la Cour:

W. F. C. DUPLESSIS, Régister.

☞ Les actes de vente seront passés devant T. Seghers, not. pub., aux frais des acquéreurs.

N. B. La maison située au faubourg St. Jean, chemin du dit Bayou, vaste et commode, n'a besoin d'autres réparations que de la peinturer et refaire les plafonds dans certains endroits. Elle vient d'être réparée, couverte et claire-voyé neuf, &c. C'est un bien très agréable, muni de beaucoup d'arbres, tels que, chênes, tacalpas, cèdres, Pillas, orangers, &c. Les amateurs devraient la visiter avant la vente.

La terre d'en bas, située entre deux sucreries, est très belle et vierge, à l'abri des crevasses. Elle ne peut qu'augmenter de valeur, propres à n'importe quel établissement, tels qu'une manufacture, moulin à planches, dépôt d'animaux, jardinage; et abondante en paturages, cultivable à une grande profondeur, voir sur les lieux. Pour plus amples instructions avant la vente. 18 nov—8,2ps

PAROISSE D'ORLEANS.—*Cour des Preuves.*—Vente par le Régister des Testaments—Mercredi, 11 décembre 1833, à midi, j'exposerai en vente à la Bourse, pour compte des successions de Pierre Hurtubise et Jean Pierre Hurtubise, les propriétés ci-après décrites, savoir:

1°. Un **TERRAIN**, situé à l'encoignure des rues de la Levée et St. Philippe, mesurant environ 59 pieds 8 pouces de face à la rue de la Levée, sur environ 100 pieds de profondeur, et face à la rue St. Philippe; ensemble, la grande maison à deux étages, et améliorations qui s'y trouvent.

2°. Un autre **TERRAIN**, attenant à celui ci-dessus décrit, mesurant environ 40 pieds de face à la rue St. Philippe, sur environ 60 pieds de profondeur; ensemble la bâtisse en briques, et à étage, divisée en deux logemens, et autres améliorations qui s'y trouvent.

Conditions de la vente:—Un, deux et trois ans de crédit, en billets endossés à satisfaction, avec hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement. Par ordre de la Cour.

W. F. C. DUPLESSIS, régister.

Les actes de vente seront passés en l'étude de Wm. Christy, notaire public, aux frais des acquéreurs.

Un plan de la propriété, sur lequel la vente doit se faire, peut être vu à la Bourse de Hewlett, et le jour de la vente.

9 novembre—18

PAROISSE D'ORLEANS—*Cour des Preuves*—Vente par le Régister des Testaments—Jeudi, 9 janvier 1834, à midi, j'expo erai en vente, à la Bourse, pour compte de la succession de feu Joseph Conand, la propriété ci-après décrite, savoir:

Un Terrain désigné sur le No. 83, situé rue St. Louis, vis-à vis la propriété de M. J. Leprêtre, ayant 31 pieds, 11 pouces 1 de face, sur 157 pieds 2 profondeur.

Sur ce terrain est une maison bâtie en 1820, distribuée comme suit:

A l'étage, salon, salle à manger, 4 chambres à coucher, un cabinet, galerie et office, cuisine sur le même plan, 7 places à feu.

A l'entresol, grand entresol au-dessus du magasin et du corridor, chambre d'étude (à feu) 4 chambres pour domestiques et cabinet.

Au rez-de-chaussée, magasin sur la rue et grand corridor, cuisine et deux chambres, servant de magasin à l'usage de la maison, cabinet sous l'escalier, cour briquetée.

Conditions de la vente: 1, 2 et 3 ans de crédit, en billets endossés à satisfaction avec hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement. 5 déc

POUR prévenir, autant que possible, la répétition des *désastres à bord des bateaux à vapeur, par suite desquels les différentes compagnies d'assurance de cette ville ont éprouvé de grandes pertes.*

Il est résolu, qu'avis public soit donné, que sur le rapport des inspecteurs des différens bureaux qu'un bateau a été surchargé, ou mal chargé; le nom du dit bateau sera rayé des livres du bureau, et qu'on n'assurera plus pour son compte. JOHN K. WEST,
Président de la Compagnie d'Assurance de l'Etat de la Louisiane.
M. MORGAN,
Président de la Compagnie d'Assurance des Négociants.
PETER LAIDLAW,
Président de la Compagnie d'Assurance de la Louisiane.
BEV. CHEW,
Président de la Compagnie d'Assurance contre les risques de mer et d'incendie.
23 nov—1m,2ps

$15 DE RECOMPENSE.

EGARE du bateau à vapeur Warsaw, samedi dernier, la négresse SYLVIA, âgée d'environ 28 ans, parlant anglais seulement. On l'a vue samedi dans l'après-midi, près du canal Carondelet avec son enfant âgé d'environ 1 an, demandant après son maître.

La récompense ci-dessus sera payée à quiconque la reconduira à M. J. Plaisser, hôtel Bishop, ou à H W. PALFREY,
4 déc—1☞ rue Gravier, No. 55.

CHEVAL PERDU OU VOLE.

Dans la nuit du 15 au 16 de ce mois, est disparu de chez le soussigné, un cheval bai ayant une petite étoile blanche au front et une petite marque au pied gauche de derrière; le dit cheval est ferré au deux pieds de devant, il est en outre joli et très bien fait.

Une récompense honnête sera donnée à celui qui ramènera le dit cheval ou qui donnera des renseignements de manière à le trouver.

Paroisse St. Jean Baptiste, ce 22 Novembre 1833.
23 nov—3ps☞ AUGUSTE MADER, Fils.

ANGLAIRE offre à vendre au plus juste prix, un assortiment de vases et pendules du meilleur goût, et qu'il vend en garantie; aussi, jolies montres de Lépine à savonnettes, balances avec leurs plateaux et leurs poids; boîtes à compartimens pour MM. les marchands de la côte, un assortiment de corsets des meilleures fabriques de Paris, plaquages, tels que, chandeliers, de toutes grandeurs do. avec girandoles, bourgeoirs façons anglaises et françaises, cafetières, sucriers, moutardiers, dessous de carafes et de bouteilles, bouchons garni de plaquages, sallières, petites assiettes pour verres à liqueurs et tasses à café, burettes pour garnitures d'autels avec leurs plateaux; aussi, un assortiment d'argenterie de toutes espèces, tant anglaise que française.

Comme par le passé, il monte le brillant et fait toutes espèces de raccommodages dans le bijou, plaquage et argenterie, et il achète les matières d'or et d'argent.

24 déc ANGLAIRE, rue Royale, No. 230.

Magasin d'articles nouveaux de Paris,
RUE DE CHARTRES, No. 182.

ALEXANDRE PAYA, arrivé depuis peu de jours de Paris, offre à vendre à des prix modérés, les articles suivans, savoir:

Un très bel assortiment de librairie, parfumerie, bijouterie, lithographies, sujets gracieux, batailles et tableaux à l'huile, nécessaires de dames et pour hommes, Cartonnages pour étrennes, palatines, roas, manteaux de dames, sacs de fantaisie, mouchoirs en batist et foulards des Indes; parapluies fins, ombrelles canne à poignards, à épées et autres; fusils et ustensiles de chasse, jolis pistolets de poche, couteaux-poignards et poignards à gaine; coutellerie fine, chapeaux de soie première qualité et casquettes en draps fin; gants d'hivers, cravattes noires, cols de fantaisie, chemises en toile et en percale, porte-feuilles, brosses, miroirs, étuis à cigarres, bretelles, briquets de poche, lampes, flambeaux, papiers à lettre fin et articles de bureaux et un grand nombre d'objets de fantaisie.

Liqueurs fines de Marie Brizard et Roger, de Bordeaux, cagés et grains pour oiseaux. 2 déc—1☞

FOIN, VIN ET FRUITS.

EN débarquement du navire Natchez, 314 bottes de foin du nord; 103 paniers Vin de Champagne blanc, mousseux; 100 boites grapes de raisins; 100½ do. do.; 100 boites et 100½ raisins Muscat; 100 do. en grains; 100½ do. do.; 20 barillets do. do.; 50 boites pruneaux frais, s'adresser à I. OGDEN & Co,
26 nov rue du Canal, No. 72

AVENDRE—3,000,000 barils de COQUILLES livrables à Barataria et à vendre par
27 nov—2m F. SAUTON.

GRAINES DE JARDINAGE.

PAR le paquebot Saratoga, le soussigné reçoit directement d'un cultivateur, un assortiment de graines de jardinage de cette année, dont la bonne qualité lui est garantie. PAR. LEMOINE,
Rue Royale, No. 139, entre Toulouse et St. Louis.
3 déc—4

A VENDRE par les soussignés chez M. Frémaux, libraire, rue Toulouse, No. 80.

Un grand assortiment de papiers peints et tintures à sujets, lithographiées; gravures et tableaux à l'huile des premiers peintres et dessinateurs; tapis de tables et d'appartements sur mesure; Velours d'Utrech, franges de soie pour meubles; assortiment de fusils à piston et pistolets de Lepage de toutes calibres, écharpes, ombrelles, peignes, soie, rouge, bijoux et objets de fantaisies pour dames, cols, et portefeuilles; Vins de Champagne et Chambertin, 1ère. qualité, articles divers, capsules ouvrantes, pendules et montres de choix, cartons de bureaux et queux de billards, à bon marché.

Monsieur Frémaux prévient de nouveau qu'indépendamment de son cabinet de lecture composé au moins de 7.000 volumes du meilleur choix. Il vient de recevoir 1200 volumes des ouvrages les plus nouveaux à vendre, ainsi qu'une collection de Mémoires de différents états, Traités de Songe, &c.
3 déc—15 V. HEBERT & FREMAUX.

A VENDRE en débarquement du brick le Gustave-Ernest, vis-à-vis la rue Bienville, les articles suivans savoir:

41 barriques vin rouge, Pauliac Médoc, 1830,
245 caisses do. do. do. 1828.
150 barriques vin rouge, Montférand, 1830.
106 caisses vin vieux rouge, Léoville Médoc 1828.
61 caisses do. do. Château Margaux, 1825.
20 demi-bques. vin blanc Barsac, 1830.
4 barriques vin rouge Haute-Brion Mission de première qualité.
4 barriques vin rouge, do. do. 1827.
4 barriques do. do. do. 1830.
54 caisses do. do. do. do. 1825.
10 caisses sirop de Grozeille.
10 do. do. de Framboise.
15 caisses fruits à l'eau-de-vie.
28 caisses liqueurs superfine.
200 paniers Anisette.
10 caisses olives farcie.
15 paniers huile surfine.
2 caisses contenant 100 chapeaux de soie de première qualité.
1 caisse Champignons.

Journellement attendu par le navire français l'Euchares, de Bordeaux.

6 pipes eau-de-vie de Cognac, 3me. preuve
1 do. vieille eau-de-vie do., de la marque Dupuy.
53 caisses vin blanc hauts Barsac.
60 dame-jeanne vinaigre blanc.
48 caisses vin blanc Haut Sauterne.
460 livres étoupe.

Pour les prix et conditions, s'adresser à R. A. Lefebvre, rue St-Louis, chez Monsieur James Chastant.
4 décembre—3

LES soussignés annoncent, à leurs amis et au public qu'ils ont transporté leur bureau de courtage au numéro 64, rue de Chartres, en face de M. Petitpain, et offrent à vendre à l'amiable, les propriétés ci-après:

Une superbe propriété située dans le carré de la ville, la plus grande maison 40 pieds environ de face sur une profondeur de 150 pieds, et comporte trois locations, en briques.

Une autre propriété située rue de l'Hôpital entre Royale et Condé, le terrain mesure 45 pieds de face à la rue de l'Hôpital, sur 40 pieds de profondeur. Les bâtisses sont en briques.

Une maison située au faubourg Trémé continuation de la rue St.-Anne, entre les rues Marais et Villaré, presqu'en face de la nouvelle prison; le terrain mesure 30 pieds de face sur 120 de profondeur. La maison est en bois.

Une autre maison en bois, bâtie sur un terrain de 30 pieds de face, sur 120 pieds de profondeur, situé au faubourg Marigny, rue d'Amour entre les rues de l'Union et des Français, No. 152.

Une propriété située au faubourg de l'Annonciation, le terrain mesure 52 pieds de face à la rue des Pacanniers sur une profondeur de 120 pieds (mesure américaine) entre les rues Richard et St. Jean Baptiste. La maison est en bois et se compose de 3 appartements, galerie, cabinets, &c. LAROCHE & GAUTIER, courtiers.
4 décembre rue de Chartres, No. 16.

LE soussigné offre à vendre des Vins de différentes qualités, reçus dernièrement de Bordeaux par les derniers arrivages et ayant droit au drawback:

500 barriques Vin de Montferrand, St.-Estèphe, Pauillac, St. Julien et Haut-Brion; 200 barils Vin blanc de Barsac, Preignac, Carbonnieux et Haut-Sauterne, 200 caisses Vin rouge, Médoc, Pauillac, St. Julien, Pomys, Château-Margaux, Gruan-Larose, Léoville, Lafitte &c; 300 caisses Vin blanc, Barsac, Preignac, Sauterne, &c.; 200 dito Prunes fraiches, 30 dito Marasschino de Zarah; 15 dito Curaçoa de Hollande; 30 paniers Anisette; 200 caisses Liqueurs assorties; 250 sacs Bouchons assortis, pour bouteilles et damejanes; 8 caisses Serrures assorties pour malles, de 4 à 12 pouces; 2 dito Serrures en cuivre et en fer pour armoires. P. O. SORBE,
2 déc 118, rue Royale

A VENDRE par le soussigné, pour clôre une facture, Soie à coudre, et Bas de soie, ayant droit au drawback; 5 caisses de Soie à coudre première qualité et de différentes couleurs, assortie expressément pour le marché mexicain; 4 caisses Bas de soie patentés, dito.
2 déc P. O. SORBE, 118, rue Royale

BON MARCHE—Le soussigné vient de recevoir un assortiment complet de bottes en peau de veau, maroquin, veau marin et buffle, toutes fabriquées dans le dernier genre. On les vend à la douzaine ou à la paire et à meilleur marché que dans tout autre magasin.

AYER & CO, rue de la Levée,
30 nov No. 40, près des magasin bleus.

LES propiétaires de terrains au faubourg Marigny, dans la rue d'Enghein, au premier second filet, pourraient les vendre en s'adressant à
LAROCHE & GAUTIER, courtiers,
27 nov rue de Chartres, No. 169

ACTIONS de la compagnie de la Presse à coton à Vapeur de la Levée, à vendre par CHS. HATREL,
27 nov rue de Chartres, No. 123

FUTAILLES—96 jeux de futailles, en débarquement du brick Hebron, de Newburyport, à vendre par LINCOLN & GREEN

ACTIONS de la Banque du Commerce de la Nouvelle-Orléans, à vendre par CHS. HATREL,
25 nov rue de Chartres, No. 123

A VENDRE par le soussigné 1250 cordes de bois de frêne de 4 pieds de long avantageux à l'usage des bateaux à vapeur, livrables à 5 milles au-dessous de la ville et du même bord du fleuve. *On pourra traiter par lot de cent cordes.* CHS. HATREL,
26 nov rue de Chartres, No. 123

BOUTEILLES ANGLAISES.

150 PANIERS Bouteilles anglaises à vendre par F. H. PETITPAIN,
26 nov rues Chartres et Toulouse.

Bureau de la Compagnie de la Presse à Coton à Vapeur de la Levée—Nelle.-Orléans, 26 novembre 1833.

AVIS est par les présentes donné qu'un reçu en faveur de George Eustis, en date du 12 juillet 1833, pour une de $1000 de la première souscription au fonds capital de cette institution, a été perdu ou égaré et que demande a été faite des certificats aux quels ce reçu donne droit.

Par ordre de la direction,
26 nov H. G. BECHTEL, secrétaire

A VENDRE par les soussignés, 42 boucauts Sucre première qualité en débarquement du bateau la Vengeance, vis-à-vis le ferry.
25 nov THEOD. NICOLET & CO.

AVIS.—JOHN WILLCOX & JACOB S. BAKER Ayant formé une société sous la raison de J. Willcox & Co., de la Nouvelle-Orléans, et Willcox & Baker, à New-York, ont ouvert un magasin d'habillemens dans la rue de Chartres, N° 5, où ils en tiendront un grand assortiment, convenable pour le commerce de la ville et de la campagne, et qu'ils vendront à des prix modérés, en gros et en détail. Les marchands de la ville et de la campagne sont invités à venir les voir. 15 nov—1 m

LES soussignés ont l'honneur d'annoncer au public, qu'à dater du 20 courant, on trouvera tous les jours à leur établissement, encoignure Chartres et St. Louis, maison de M. Jirod, *Café au lait, à l'eau, Chocolat, thé simple, Bavaroise au chocolat, Bishop, &c.* Le tout servi à l'instar des meilleures maisons de Paris.
13 nov—1m MERLE & GIRODEAU.

AVIS A CEUX QUI ONT PERDU LEUR BOURSE—Trouvés dans une des rues de cette ville, deux billets de banque, qui seront remis à quiconque prouvera en être le propriétaire et payera les frais du présent avertissement. S'adresser au bureau de l'Abeille. 23 nov☞

BOIS DE CYPRE—40,000 pieds Planches de cypre coupées dans la bonne saison, et exemptes de saps, maintenant dans un chalan au lieu des déchargements, à vendre par TOURNE & BECKWITH,
23 nov rue de la Nouvelle-Levée, Nos. 28 et 29

TOILE à draps de Russie, &c.—12 balles toile à draps grise, de la manufacture du pays; 20 do. de Russie, 10 do. Diaper, en débarquement et à vendre par
23 nov LINCOLN & GREEN.

BOIS DE CAMPECHE—100 tonneaux bois de Campêche, de première qualité et en vente chez JULES LE BLANC,
23 nov rue Royale, No. 103

RUBANS DE SOIE propres pour le marché, recemment reçus et à vendre par JULES LE BLANC,
23 nov rue Royale, No. 103

SANGUES—Les soussignés viennent de recevoir des sangsues de choix et offrent de les vendre à un prix très raisonnable. H. BONNABEL & FRERES,
20 nov rue Tchoupitoulas

CAFE' ET CIGARRES.

44 SACS de Café, et 16 milliers Cigarres de première qualité, en débarquement de la polacre Viscayna de la Havane, à vendre par F. H. PETITPAIN,
15 nov Rues Chartres & Toulouse.

VENTES PAR LE MARSHAL.

Baptiste Beaulieu et Joseph Rechou *vs.* Michel Santiago, P. S. Dubourg *vs.* le même.

EN vertu de deux writs de plurius fieri facias à moi adressés par l'hon. W. Grivot, juge conseiller de la cour de cité, j'exposerai en vente, samedi, 4 janvier prochain, à midi, à la Bourse de Hewlett, au coin des rues de Chartres et St. Louis, une maison en bois, située dans la rue Richard, entre les rues Pacannier et St. Jean Baptiste, dans le faubourg Lacourse, ladite maison ayant 49 pieds de face, sur 32 et demi de profondeur, saisie dans lesdites affaires.

Cette criée étant la seconde et dernière, ladite propriété sera vendue au plus offrant et dernier enchérisseur à un crédit de 12 mois avec un intérêt de 6 pour cent à compter du jour de la vente; l'acquéreur donnera son billet avec sécurité sur la propriété jusqu'à parfait paiement, d'après l'acte, pour amender les divers actes, passés pour organiser les cours de cet Etat et pour d'autres objets.
5 déc B. BEAUREGARD, marshal

John Moury *vs.* capitaine Hunter, le bateau à vapeur Hyblander et propriétaires, Thos. Stanley *vs.* le même.

EN vertu de deux writs de fieri facias à moi adressés par l'hon. G. Préval, juge conseiller de la cour de cité, j'exposerai en vente, vendredi 20 décembre, à midi, à la Bourse de Hewlett, encoignure des rues de Chartres et St. Louis, le bateau à vapeur Hylander, ses agrès, apparaux et ameublemens, saisi pour satisfaire un privilège sur le dit bateau.

Cette criée étant la seconde et dernière, il sera vendu au plus offrant et dernier enchérisseur à un crédit de 12 mois avec un intérêt de 5 pour cent à compter du jour de la vente; l'acquéreur donnera son billet avec sécurité sur le bateau jusqu'à parfait paiement, d'après l'acte; pour amender les divers actes, passés pour organiser les cours de cet Etat et pour d'autres objets.
5 déc B. BEAUREGARD, marshal

Jean Guillot *vs.* Charlotte Bonfay et Gentil.

EN vertu d'un ordre de vente et de saisi à moi adressé par l'hon. Chs. Gayarré, juge président de la cour de cité, j'exposerai en vente, jeudi, 2 janvier 1834, à midi, à la Bourse de Hewlett, encoignure des rues de Chartres et St. Louis, un certain lot de terre situé au Bayou St. Jean, mesurant 20 pieds de face sur le dit bayou, sur environ 120 pieds de profondeur, et s'élargissant de 30 pieds sur le derrière, avec un privilège sur le dit lot, saisi dans l'affaire ci-dessus.
29 nov B. BEAUREGARD, marshal

EN vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'hon. G. Préval, juge conseiller de la cour de cité, j'exposerai en vente, le jeudi 5 décembre prochain, à 4 heures, sur les lieux, 1 comptoir, étagères, caraffes, barriques vides, et divers bouteilles de liqueurs, et tout le contenu du magasin, saisis à la poursuite de J. Ball & co.
25 nov B. BEAUREGARD, marshal

EN vertu de deux writs de fieri facias à moi adressés par l'hon. Chs. Gayarré, juge président de la cour de cité, par l'honorable G. Préval, juge conseiller de la cour de cité, j'exposerai en vente lundi, 30 décembre, à midi, à la Bourse Hewlett, encoignure Chartres et St. Louis, un certain lot de terre, situé au nouveau faubourg Marigny, désigné par le No. 4, dans Pilet No. 118, mesurant 60 pieds de face sur 120 de profondeur, et aussi, le même jour, le nègre nommée Suzan, saisis à la poursuite de Jean Bounin et A. Dray.
26 nov B. BEAUREGARD, marshal

John Thompson *vs.* le bateau à vapeur Plough Boy, capitaine Blair, et propriétaires, H Henderson, *vs.* le même, J Scanson *vs.* do. J Nunito *vs.* do. J Gibson *vs.* do. J Kelley *vs.* do. J Risey *vs.* do. J Farnum *vs.* do. J P Minton *vs.* do.

EN vertu de 9 writs de fieri facias à moi adressés par l'hon. G. Préval, juge conseiller de la cour de cité, j'exposerai en vente, le lundi, 23 décembre, à midi, au café de Hewlett, le bateau à vapeur Plough Boy, ses agrès, apparaux et ameublements, saisis dans l'affaire ci-dessus.
20 nov B. BEAUREGARD, marshal

D. Abbott *vs.* Capitaine Hunter, le bateau à vapeur Hylander et propriétaires; R Leary *vs.* le même, C Sponster *vs.* do. J M Sawyer *vs.* do. Mme. Brown *vs.* do. E Johnson *vs.* do. H Gruner *vs.* do. S Reed *vs.* do. W Robinson *vs.* do. M Willis *vs.* do. Jh Hunters *vs.* do. Jh Jamin *vs.* do. Willington *vs.* do.

EN vertu de 13 writs de fieri facias à moi adressés par l'hon. G. Préval, juge conseiller de la cour de cité, j'exposerai en vente, le samedi 21 décembre, à midi, au café de Hewlett, le bateau à vapeur Hylander, ses agrès, apparaux et ameublements, saisis dans l'affaire ci-dessus.
20 nov B. BEAUREGARD, marshal

EN vertu de deux writs de fieri facias à moi adressés par l'hon. Chs. Gayarré, juge président de la cour de cité, j'exposerai en vente, le lundi 16 décembre, à midi, au café de Hewlett, encoignure des rues St. Louis et Chartres, 2 lots de terre No. 1 et 2, dans Pilet No. 285, situés au nouveau Canal, faubourg Ste. Marie, les dits lots de terre mesurant chaque, 60 pieds de face, sur 120 pieds de profondeur, saisis à la poursuite de John Arrowsmith et T S Davis
14 nov B. BEAUREGARD, marshal

John A Zander *vs.* Joseph W. Prince.

EN vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'hon. G. Préval, juge conseiller de la cour de cité, j'exposerai en vente, le vendredi, 13 décembre, à midi, au café de Hewlett, l'esclave nommé Jerry Briggs, saisi dans l'affaire ci-dessus.
12 nov B. BEAUREGARD, marshal

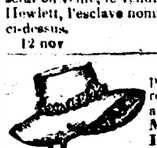

Mme. **BRIGOT**, à l'honneur de prévenir les dames que son mari, de retour de France, vient d'apporter avec lui, un grand assortiment de **MARCHANDISES DE MODES, NOUVEAUTES, JOLIS MEUBLES.** Glaces de toutes dimensions et une infinité d'autres articles dont le détail serait ici trop long.
5 nov—1m encoignure Royale et St. Louis.

AVIS—THOMAS LAMB, natif du comté de Westmoreland en Angleterre, est mort le 25 janvier 1833, dans cette paroisse où sa succession fut ouverte et les soussignés dûment nommés curateurs. Ses héritiers et autres intéressées voudront bien s'adresser pour plus de renseignements à MAURICE CANNON,
rue Tchoupitoulas, No. 14, ou à CHARLES PATTERSON,
8 nov—8,2ps rue Philippa, No. 141

LES soussigné ont reçu par le navire New-Jersey, 12 boites Panacée de Swaim, 12 do. catholicon de Potter; rhubarbe en racine; do en poudre; orge mondée; graines de lin; potasse; seringues de toutes grandeurs; do. pour les enfants très soignées; essence d'anis; bergamote, menthe poivrée; neloli; féneuille; cantaridine; acide prucique, médicinal. On trouvera aussi toutes sortes de préparations chimiques modernes. Plus, sangsues de première qualité.
22 nov F. ORIOL & Co.

VINS—100 paniers Champagne, 1re. qualité.
150 vin de Médoc.
40 barils vin rouge de Bordeaux.
50 paniers Chablis.
40 paniers Pomard.
20 Château-Neuf du pape, reçus et à vendre par JULES LE BLANC,
23 nov rue Royale, No. 103.

ON demande de deux ou trois cents actions (plus ou moins) de la Banque du Commerce. S'adresser à LAROCHE & GAUTIER,
20 nov courtiers, rue de Chartres, No. 169

THE—500 caisses de 13 livres, thé gun powder, importé nouvellement; 310 do. de 6